



# DIJON CHANGE D'ÈRE

Union écologiste,  
sociale & citoyenne

*[Presse] Retrouvez-nous le 3 mars, en présence de Marine TONDELIER, à 15h00 à La Menuiserie pour évoquer avec elle la place de l'alimentation durable et saine pour l'ensemble des dijonnaises et des dijonnais.*

\*\*\*\*\*

*Communiqué de presse 23 février 2026*

**Loi Duplomb : « Dijon change d'ère » dénonce un grave recul sanitaire, environnemental et démocratique au détriment de la santé des Dijonnaises et des Dijonnais.**

La liste d'union de la gauche et des écologistes **Dijon change d'ère**, conduite par Michel HABERSTRAU, exprime sa vive inquiétude face à la loi portée par le Sénateur Laurent Duplomb. Soutenu notamment par la FNSEA, ce texte prévoit des dérogations pour l'usage de pesticides toxiques comme l'acétamipride, facilite l'agrandissement des élevages intensifs et restreint les possibilités de recours contre certains projets agricoles, notamment les retenues de substitution, les fameuses méga-bassines.

## **Recul sanitaire et environnemental**

Pour **Dijon change d'ère**, le retour de cette loi en débat envoie un signal très inquiétant. Alors que les connaissances scientifiques établissent des liens solides entre l'exposition chronique aux pesticides et l'augmentation des cancers, maladies neurodégénératives, troubles de la fertilité et perturbations endocriniennes, le choix d'assouplir leur utilisation représente un recul majeur du principe de précaution. Les travaux de Santé publique France et de l'Institut national du cancer (INCa) confirment la progression de certains cancers, notamment chez les moins de 50 ans ; l'incidence a augmenté de façon significative et continue chez les personnes âgées de 15 à 39 ans. En 20 ans, le nombre de cancers en France a été multiplié par 1,4 et s'élève désormais à plus de 433 000 cas diagnostiqués chaque année en France.

Cette fuite en avant productiviste est d'autant plus irresponsable que l'état de santé de la population en Bourgogne-Franche-Comté est déjà significativement plus dégradé que la moyenne nationale. Selon une étude de l'Insee et de l'Observatoire régional de la santé, la région présente +10 % d'hypercholestérolémie, +7 % d'hypertension (soit un habitant sur huit pris en charge en 2022), ainsi que +3 % de diabète et de maladies coronariennes chroniques par rapport aux chiffres nationaux. Ces pathologies chroniques sont étroitement liées aux

dérives de notre système alimentaire : surconsommation de produits ultra-transformés, excès de graisses animales, déséquilibres nutritionnels persistants. Continuer à affaiblir les garde-fous sanitaires et environnementaux, c'est aggraver directement la santé des habitants de nos territoires.

Au lieu d'accompagner une transition agricole nécessaire, la loi renforce un modèle productiviste dont les limites sanitaires, sociales et environnementales sont largement documentées depuis des années. Les premières victimes en sont souvent les agriculteurs eux-mêmes, confrontés à l'endettement, à la dépendance aux intrants chimiques et à une pression accrue sur les prix.

À l'inverse, ***Dijon change d'ère*** défend une agriculture locale résiliente, fondée sur l'agroécologie, la diversification des filières et la préservation des sols et de l'eau. Ces circuits, locaux et vertueux permettraient, entre autres, de proposer aux Dijonnaises et Dijonnais une alimentation saine, bio et surtout accessible à toutes et tous. Face à ces enjeux majeurs de santé publique, il devient urgent de garantir à toutes et tous l'accès à une alimentation saine, durable et de qualité, notamment par la mise en place d'une sécurité sociale de l'alimentation. Repenser nos systèmes alimentaires à l'aune de la santé globale n'est plus une option, mais une nécessité démocratique, sociale et sanitaire.

À Dijon, les enjeux de contamination prennent une dimension très concrète. Les projets d'extension de vignes portés par Mme KOENDERS pour le "prestige" d'une nouvelle appellation, sous les fenêtres des riverains, exposeront dangereusement ces derniers aux pesticides. L'enquête nationale *PestiRiv* (ANSES et Santé Publique France\_2019/2025) a montré que la proximité des zones viticoles est associée à une exposition accrue, mesurable dans l'air, les poussières domestiques et l'organisme des habitants, adultes mais surtout enfants. Michel HABERSTRAU a déjà interpellé la majorité sortante et réaffirme ici son opposition à l'extension des vignes au détriment des bois et jardins des Valendons : « *On ne peut pas prôner la transition écologique tout en sacrifiant des espaces naturels et des terres vivantes au nom de projets imposés* », a-t-il déclaré dans un précédent communiqué.

### **Les aires de captage d'eau potable devraient être des sanctuaires**

La protection de l'eau potable constitue ici aussi un autre enjeu central. Les pesticides utilisés se retrouvent dans les nappes phréatiques et les rivières qui elles-mêmes alimentent les captages d'eau. Il convient de rappeler que lors de la niche parlementaire écologiste du 12 février, les députés macronistes - alliés politiques de Nathalie KOENDERS - ont refusé une proposition de loi visant à interdire les pesticides à proximité des captages d'eau potable, malgré l'alerte scientifique et citoyenne.

À terme, la présence de ces pesticides impose des traitements coûteux, financés par les collectivités et les usagers. Chez les femmes enceintes, l'exposition à des résidus de pesticides présents dans l'eau ou l'alimentation accroît les risques de prématurité et de faible poids de naissance. Dans ce contexte, refuser l'interdiction des pesticides à proximité des captages d'eau potable relève d'un choix politiquement et sanitaire irresponsable.

***Dijon change d'ère*** propose la reprise en régie municipale de l'eau afin de garantir un contrôle public renforcé et de sanctuariser durablement la qualité de cette ressource vitale.

### **Recul démocratique**

Enfin, le processus démocratique interroge profondément. Adoptée en quelques semaines seulement, malgré une pétition ayant recueilli plus de deux millions de signatures sur la plateforme de l'Assemblée nationale – un record ! –, la loi Duplomb symbolise, pour **Dijon change d'ère** un déni clair de démocratie, à rebours de ce que Michel HABERSTRAU propose pour Dijon sur les questions de participation citoyenne.

### Ne plus laisser le bien manger au plus aisés

Tout cela est à mettre en relief avec des chiffres alarmants de précarité à Dijon : le taux de précarité s'élève à 20% pour Dijon Métropole. Face à ces enjeux de santé publique, l'inaction politique laisse le bien manger aux plus aisés d'entre nous, en mettant à risque et en mauvaise santé 52 000 citoyennes et citoyens.

Face à ces reculs nets et désastreux, Michel HABERSTRAU appelle à un changement de cap ! Il est temps d'être transparent : on ne peut plus se prétendre "écologiste" auprès des Dijonnaises et des Dijonnais en proposant comme seules solutions des pots de fleurs et quelques brumisateurs, à opposer avec une bétonisation à outrance de notre ville.

Cette urgence est d'autant plus flagrante qu'une proposition de loi instaurant un enseignement obligatoire à l'alimentation a été adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale. Ce vote transversal confirme que l'alimentation est désormais reconnue comme un enjeu majeur de santé publique.

Pourtant, ces orientations ne sont présentes que dans le programme de **Dijon Change d'Ere**, révélant un décalage et une indifférence préoccupants entre les enjeux reconnus nationalement et les choix défendus localement. Car dans notre ville, comme ailleurs, il est temps de faire primer l'intérêt général, le service public et l'avenir des générations futures sur les logiques de court terme, spéculatrices et productivistes.

Nous défendons un progrès pragmatique, social, fondé sur la science, pour la santé publique, la protection de la biodiversité et le respect de la parole citoyenne. À Dijon, cela implique des choix politiques clairs :

- ✓ Soutenir l'**installation de jeunes agriculteurs et agricultrices en agriculture biologique**, pour assurer le renouvellement des générations ;
- ✓ Redonner de la place aux **jardins partagés** et aux arbres nourriciers en ville ;
- ✓ Accompagner **la transition des jardins partagés vers le bio** et l'agroforesterie pour intensifier les productions de manière durable ;
- ✓ Mettre en place une **centrale d'achats alimentaires municipale**, garantissant des débouchés locaux et une alimentation de qualité ;
- ✓ Garantir un minimum de **75% de bio dans nos cantines** pour nos enfants et aller vers la **gratuité de la cantine scolaire** pour les familles dans le besoin ;
- ✓ Faire de l'école un acteur de l'éducation alimentaire et écologique : **créer des potagers écologiques cultivés par les élèves** et faire de la cantine un temps éducatif à part entière ;

- ✓ Soutenir et promouvoir la **mise en place d'une sécurité sociale de l'alimentation** avec la création d'un comité de conventionnement citoyen au service du pouvoir d'agir des dijonnaises et des dijonnais ;
- ✓ Mettre en place, comme l'a fait l'Eurométropole de Strasbourg, **des ordonnances vertes pour les futures et jeunes mamans** avec la mise à disposition gratuite de paniers hebdomadaires de légumes issus de l'agriculture biologique et de circuits courts ;
- ✓ Développer **des repas biologiques et durables**, non seulement dans la restauration collective, mais **aussi pour les repas à domicile des personnes âgées**, souvent oubliées des politiques alimentaires.

